

Le démantèlement douanier aura un impact positif sur le consommateur et les entreprises marocaines (M. Baraka)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-03-2012 00:49:41

Le processus de démantèlement douanier qui entre en vigueur aujourd'hui même aura un impact positif sur le consommateur et les entreprises marocaines appelées à renforcer leur compétitivité, a affirmé jeudi à Rabat, le ministre de l'Economie et des finances, M. Nizar Baraka.

Dans une déclaration à la presse peu avant la tenue du conseil de gouvernement, M. Baraka a noté que le démantèlement douanier, lancé il y a dix ans, aura un impact positif sur les entreprises marocaines, du fait que la baisse des tarifs douaniers sur les matières premières est à même de contribuer à la réduction des coûts de production au Maroc.

La suppression définitive des tarifs douaniers requiert le développement de la compétitivité de l'économie nationale à travers l'amélioration de la compétitivité des entreprises marocaines et leur productivité ainsi que la modernisation du tissu productif national, a-t-il dit.

L'étape finale du démantèlement douanier porte sur la réduction de 2,5 pc des tarifs, a-t-il indiqué, ajoutant que les répercussions de ce processus sont devenues plus importantes après l'entrée en vigueur de l'accord d'association Maroc-UE en mars 2000.

L'année 2012 est l'ultime étape du processus de démantèlement douanier entre le Maroc et l'UE lancé en mars 2000, en vertu d'un accord d'association Maroc-UE signé en février 1996 qui consiste en l'exonération totale des produits industriels en provenance de l'UE à partir de mars 2012, à l'exception de la TVA, la taxe intérieure de consommation et les droits de douanes.

MAPF